

FICHE DE POSTE

INTITULE

Chargé(e) de mission en soins psychiatriques sans consentement H/F

Familles professionnelles	Santé	Santé	Réglementation et contrôle
Codes fiches RET	TSAN000003	TSAN000011	TREG000001
Correspondances RIME	FP2AFS11	FP2AFS11	FP2JUR03
Correspondances UCANSS	O203	O603	O802
Emplois types	Chargé(e) de veille et de surveillance sanitaire	Chargé(e) des alertes et urgences sanitaires	Cadre juridique
Quotité			100%

FICHE DESCRIPTIVE

Si vous êtes fonctionnaire, recrutement possible selon les conditions suivantes :

Catégorie : A

Corps : Attaché d'administration / Inspecteur de l'action sanitaire et sociale

Grade : Attaché d'administration / Inspecteur de l'action sanitaire et sociale

Groupe RIFSEEP : 3

NBI : Oui Non

Si vous êtes en CDI de droit public :

Recrutement possible par portabilité ou congé de mobilité

Si vous êtes en CDI sous convention collective de la sécurité sociale, recrutement possible selon les conditions suivantes des conventions collectives du régime général :

Grille : Employés et cadres

Niveau : 6

Si vous n'êtes pas concernés par l'un des statuts cités ci-dessus :

Niveau : 3 du cadre de gestion des ministères sociaux

Recrutement possible en CDD de droit public d'une durée d'un an, renouvelable.

Fonctions télétravaillables : Oui Non

Fonction soumise à DPI : Oui Non

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

- Cité administrative- Place Bonet -ALENCON
- 2 Place Jean Nouzille - CAEN
- Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX
- 31 rue Malouet – ROUEN
- Place de la Préfecture – SAINT LO

DIRECTION	Offre de soins
POLE	Soins et sûreté des personnes
MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS	
<p>L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.</p>	

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

La Direction de l'offre de soins a pour mission générale d'organiser et de garantir la qualité et la sécurité de l'accès aux soins – qu'il s'agisse des soins délivrés en ville ou en établissement de santé – sur l'ensemble du territoire normand. Dans ce cadre, elle s'assure du déploiement d'une offre de soins graduées (proximité / recours territorial / recours régional).

La direction de l'offre de soins est organisée en plusieurs pôles :

- Pôle accompagnement des établissements de santé ;
- Pôle planification et organisation de l'offre de soins ;
- Pôle offre ambulatoire ;
- Pôle financement et efficience de l'offre de soins ;
- Pôle soins et sûreté des personnes ;
- Pôle performance.

Organisation et rôle du pôle soins et sûreté des personnes :

Le pôle assure deux missions :

- **Laïcité et prévention de la radicalisation :**

En lien avec l'administration centrale, sensibiliser, former, informer, animer un réseau de professionnels et partenaires.

- **Soins psychiatriques sans consentement** : Organisation et suivi administratif et juridique de l'activité régionale soins psychiatriques sans consentement, en lien direct avec les cinq préfetures de département.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 0

Missions et activités principales du poste :

Au sein d'une organisation régionale et polyvalente, le chargé de mission « soins psychiatriques sans consentement »:

- Il participe à l'animation et la supervision de deux équipes de gestionnaires instructeurs (management fonctionnel) à qui il apporte une réponse dans la gestion des situations complexes ;
- Il participe à la permanence de signature pour l'ensemble du pôle ;
- Il sécurise les actes proposés à la signature des préfets et les requêtes auprès des juges des libertés et de la détention ; il assure une lecture critique des ordonnances des juges et des suites à apporter en lien avec les responsables du pôle et les préfetures ;
- Il participe à la gestion des contentieux : écritures en réponse, recours ou mémoires contentieux et peut assurer la représentation d'un des 5 préfets au cours d'audiences (JLD, cour d'appel) ;
- Il appuie, en tant que de besoin, les référents thématiques dans le secrétariat des commissions départementales des soins psychiatriques ;
- Il participe, en lien avec le responsable du pôle et le coordonnateur à l'harmonisation et à la sécurisation des pratiques et services de l'ensemble des gestionnaires du pôle ;
- Il participe à la formation des cadres d'astreinte en binôme avec les cadres B plus particulièrement chargés des formations à l'utilisation d'HOPSYWEB ;
- En lien avec les autres cadres du pôle :
 - Participation à l'organisation d'interventions à destination des partenaires extérieurs (maires, forces de l'ordre, services d'urgence, services sociaux...);
 - Participation à des groupes de travail régionaux ou nationaux en tant que de besoin ;
 - Participation aux travaux régionaux portant sur l'harmonisation des pratiques et des outils (ARS, DD ARS, établissements de santé/justice/CDSP/).

Interlocuteurs et partenaires :

En interne :

L'ensemble de l'ARS

En externe :

- Les établissements de santé de la région, les professionnels de santé dans ces établissements, dont les personnels d'accueil des établissements de santé qui disposent d'un secteur de psychiatrie rattaché, les médecins psychiatres ;
- Les membres de la commission de suivi médical de l'UMD, secrétariat de l'UMD ;
- Les membres de la CDSP ;
- Les JLD, les greffes ;
- Les personnels de l'administration pénitentiaire ;
- Les Préfectures, les Mairies, la Police, etc.

Liens hiérarchiques :

Le responsable du pôle soins et sûreté des personnes

Spécificités du poste / contraintes :

- Activité continue du pôle en journée jusqu'à 18h ;
- Disponibilité à prévoir (participation au dispositif de permanence des signatures à assurer jusqu'à 18h minima en lien avec les cadres du pôle) ;
- Fortes sollicitations sur des sujets complexes ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes d'information ;
- Déplacements ponctuels sur la région
- Participation au dispositif d'astreintes administratives de première ligne de l'ARS.

Ce poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle.

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques ;

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles ;

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / P : pratique (niveau 2) / I : initié (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services de l'État dans le champ concerné	X			
Réglementation SPSC	X			
Droit de la santé	X			
Droit administratif général	X			

Savoir-faire E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / P : pratique (niveau 2) / I : initié (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Travail en équipe	X			
Capacité de synthèse		X		
Capacité d'analyse		X		
Animation d'équipe		X		

Expression écrite		X			
Expression orale		X			
Techniques spécifiques		X			
Réaliser le diagnostic et l'analyse d'une situation donnée		X			
Créer et animer un réseau de partenaires		X			
Optimiser l'utilisation des ressources au regard des besoins du territoire		X			
Faire preuve de rigueur méthodologique et avoir le sens de l'organisation		X			
Savoir organiser et prioriser ses tâches		X			
Capacité à prendre des décisions dans un écosystème complexe et en mutation		X			
Capacité à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre		X			
Évaluer les risques et opportunités d'un dossier sensible	X				
Maîtriser les techniques rédactionnelles administratives	X				
Capacité à adapter son discours à des publics diversifiés	X				
Niveau de mise en œuvre					
Savoir-être E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / P : pratique (niveau 2) / I : initié (niveau1)		E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Sens du service public			X		
Sens des relations humaines			X		
Capacité d'adaptation	X				
Autonomie	X				
Rigueur dans la réalisation des missions	X				
Capacité d'initiative			X		
Réactivité	X				
Avoir le sens de la collégialité au sein d'une équipe pluridisciplinaire	X				
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue	X				
Être force de proposition et d'innovation	X				
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle	X				
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement	X				
Savoir gérer le stress inhérent à la responsabilité du poste	X				
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.	X				
Respect du code de déontologie de la fonction publique	X				